

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **86 (1960)**

Heft 26

PDF erstellt am: **10.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (S.V.I.A.)
de la Section genevoise de la S.I.A.
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique
de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'E.P.F. (Ecole
polytechnique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: J. Calame, ing. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève

Membres:

Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Grosgrin, arch.; E. Martin, arch.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.;
M. Renaud, ing.; Ch. Thévenaz, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »

Président: D. Bonnard, ing.

Membres: M. Bridel; J. Favre, arch.; R. Neeser, ing.; A. Robert, ing.;

J. P. Stucky, ing.

Adresse: Avenue de la Gare 10, Lausanne

RÉDACTION

Vacat

Rédaction et Editions de la S. A. du « Bulletin technique »

Tirés à part, renseignements

Avenue de Cour 27, Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse	Fr. 28.—	Etranger	Fr. 32.—
Sociétaires	»	» 23.—	»	» 28.—
Prix du numéro	»	» 1.60		

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »,
N° II 57 75, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, changements
d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie La Concorde, Terreaux 29,
Lausanne

ANNONCES

Tarif des annonces:

1/1 page	Fr. 290.—
1/2 »	» 150.—
1/4 »	» 75.—
1/8 »	» 37.50

Adresse: Annonces Suisses S. A.

Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. Lausanne et succursales



SOMMAIRE

Nouveau bâtiment du Gymnase cantonal, Neuchâtel.

Actualité aéronautique (XXV).

Bibliographie. — Divers. — Les congrès.

Société vaudoise des ingénieurs et des architectes. — Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Carnet des concours. — Documentation générale. — Nouveautés, informations diverses.

NOUVEAU BÂTIMENT DU GYMNASSE CANTONAL, NEUCHÂTEL

CONCOURS DE PROJETS

Extrait du règlement-programme

Le Gymnase cantonal est installé depuis fin 1953 dans un nouveau bâtiment à l'emplacement de l'ancienne colline du Crêt. Etant donné le nombre croissant des élèves, il ne suffit déjà plus aux besoins.

C'est la raison pour laquelle le Grand Conseil décida d'accorder un crédit au Conseil d'Etat pour l'étude d'un nouveau bâtiment.

Le bâtiment envisagé serait situé à l'angle de la ruelle Vaucher et du faubourg de l'Hôpital, sur la parcelle n° 2284 du cadastre de Neuchâtel.

La majorité des élèves accèderont à l'école depuis le faubourg de l'Hôpital. Il y aura lieu de tenir compte également que les externes y parviendront depuis la gare, par la ruelle Vaucher.

Les concurrents étaient rendus attentifs au fait que le bâtiment devait être traité avec simplicité.

Première étape

a) Locaux d'enseignement mixtes

10 salles de classes pour 25 élèves, d'une surface de 48 m².

10 salles de classes pour 30 élèves, d'une surface de 56 m².

1 salle de chant pour 150 élèves d'une surface d'environ 110 m².

La hauteur minimum des classes sera de 3 m.

b) Locaux d'administration

1 salle de professeurs, d'une surface de 56 m².

1 bibliothèque d'une surface de 48 m².

1 local pour le matériel d'enseignement.

1 loge de concierge.

c) Services généraux

1 appartement de concierge, de 4 pièces, cuisine, salle de bains, WC, cave et buanderie-séchoir.

1 ascenseur monte-charge reliera le sous-sol aux étages. WC pour garçons et filles.

1 local sanitaire, d'une surface d'environ 10 m².

Réduits pour matériel de nettoyage répartis par étage.

Le sous-sol sera complètement excavé et devra comprendre 2 locaux de 48 m² et différents locaux de dépôts, magasins, abri PA selon règlement fédéral et chaufferie.

d) Vestiaires

à raison d'une armoire pour 2 élèves à prévoir dans les dégagements.

e) Extérieurs

Les extérieurs comprendront l'aménagement des accès, places de récréation.

1 ou 2 abris pour 150 bicyclettes.

Il est recommandé de maintenir au maximum les principaux arbres.

Deuxième étape

Il y a lieu de prévoir la possibilité d'une extension de 10 classes de 56 m², plus locaux annexes, sur la parcelle mise à disposition. Cet agrandissement peut être prévu sous forme d'un bâtiment indépendant ou annexé au bâtiment principal. Il devra être porté *uniquement* sur le plan de situation à l'échelle 1 : 500 et amovible sur la maquette.

(Suite page 422)